

■ **CGC Immob Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1036699-2 (FOSC du 11.11.2003, p. 13). Statuts modifiés le 9 novembre 2005. de Luca Graziano, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 13'000 à l'associé-gérant Vero Carlo, dont la part est portée de CHF 9'000 à CHF 22'000. Strummiello Cosimo est désormais à Ecublens (VD). Les associés-gérants continuent à signer collectivement à deux, toutefois désormais sans restriction.

Journal no 12463 du 16.11.2005
(03114254 / CH-550.1.036.699-2)